



Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Farnham, tenue le 15 mars 2018 à 18 h 30 dans la salle du conseil de l'hôtel de ville à Farnham, à laquelle étaient présents M^{mes} et MM. les conseillers Nathalie Dépeault, Daniel Campbell, Sylvie Ouellette, Vincent Roy, Jean-François Poulin et Jean-Yves Boulianne, sous la présidence du maire, M. Patrick Melchior, formant quorum. Était également présent M. François Giasson, directeur général et greffier adjoint.

Première période de questions

Aucune personne présente.

2018-133 Lettre de convocation du maire

La lettre du maire convoquant cette séance extraordinaire est déposée.

2018-134 Rapport de signification de l'avis spécial aux membres du conseil municipal

Le rapport de signification de l'avis spécial de convocation à la présente séance est déposé.

2018-135 Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil municipal sont présents;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant les points suivants :

12. Demande de permis - 705-707, rue Principale Est
13. Étude de caractérisation environnementale, phases 1 et 2 - Mandat
14. Acquisition d'une benne à gravier
15. Bail du restaurant et du bar de l'aréna Madeleine-Auclair
16. Regroupement des Offices municipaux d'habitation des Municipalités de Bedford, Bromont, Cowansville, Farnham, Frelighsburg, Lac-Brome, Sutton et Sainte-Brigide-d'Iberville

Réglementation

2018-136 Adoption du second projet de Règlement modifiant le Règlement 456 de lotissement (Dispositions diverses)

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que M. Jean-François Poulin a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 5 mars 2018;



CONSIDÉRANT que le premier projet a été adopté le 5 mars 2018;

CONSIDÉRANT que l'assemblée de consultation a été tenue avant la présente séance;

Il est PROPOSÉ par M. Jean-François Poulin

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le second projet de *Règlement modifiant le Règlement 456 de lotissement (Dispositions diverses)* soit adopté suivant sa forme et teneur.

2018-137

Adoption du second projet de *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zones H1-161, H3-162 et H1-163)*

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que M. Jean-François Poulin a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 5 mars 2018;

CONSIDÉRANT que le premier projet a été adopté le 5 mars 2018;

CONSIDÉRANT que l'assemblée de consultation a été tenue avant la présente séance;

Il est PROPOSÉ par M. Jean-François Poulin

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le second projet de *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zones H1-161, H3-162 et H1-163)* soit adopté suivant sa forme et teneur.

2018-138

Adoption du *Règlement 454-6 modifiant le Règlement 454 sur les permis et certificats (Dispositions diverses)*

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que M. Daniel Campbell a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 5 mars 2018;

CONSIDÉRANT que le projet de règlement a été adopté le 5 mars 2018;

CONSIDÉRANT que l'assemblée de consultation a été tenue avant la présente séance;

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le *Règlement 454-6 modifiant le Règlement 454 sur les permis et certificats (Dispositions diverses)* soit adopté suivant sa forme et teneur.



2018-139 **Adoption du Règlement 457-3 modifiant le Règlement 457 de construction (Dispositions diverses)**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que M^{me} Sylvie Ouellette a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 5 mars 2018;

CONSIDÉRANT que le projet de règlement a été adopté le 5 mars 2018;

CONSIDÉRANT que l'assemblée de consultation a été tenue avant la présente séance;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le *Règlement 457-3 modifiant le Règlement 457 de construction (Dispositions diverses)* soit adopté suivant sa forme et teneur.

2018-140 **Adoption du Règlement 458-22 modifiant le Règlement 458 de zonage (Zones H3-120 et H1-159)**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que M^{me} Nathalie Dépeault a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 22 février 2018;

CONSIDÉRANT que le premier projet de règlement a été adopté le 22 février 2018;

CONSIDÉRANT que l'assemblée de consultation a été tenue le 5 mars 2018;

CONSIDÉRANT qu'un second projet de règlement a été adopté le 5 mars 2018;

CONSIDÉRANT qu'aucune demande n'a été reçue;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le *Règlement 458-21 modifiant le Règlement 458 de zonage (Zone H4-113)* soit adopté suivant sa forme et teneur.

2018-141 **Adoption du Règlement 532 concernant les nuisances**

Document : *Règlement 532 concernant les nuisances*, non daté.

CONSIDÉRANT que M. Jean-Yves Boulianne a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;



CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 5 mars 2018;

CONSIDÉRANT que le projet a été adopté le 5 mars 2018;

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Yves Boulianne

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le *Règlement 532 concernant les nuisances* soit adopté suivant sa forme et teneur.

2018-142

Adoption du Règlement 533 constituant le Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Farnham

Document : *Règlement 533 constituant le Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Farnham*, non daté.

CONSIDÉRANT que M. Vincent Roy a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 5 mars 2018;

CONSIDÉRANT que le projet a été adopté le 5 mars 2018;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le *Règlement 533 constituant le Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Farnham* soit adopté suivant sa forme et teneur.

Administration générale, greffe et affaires juridiques

2018-143

Avis de contamination - Lot 6 008 050 du cadastre du Québec - Rue Saint-Grégoire

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'études environnementales, il s'avère que le lot 6 008 050 du cadastre du Québec est contaminé;

CONSIDÉRANT que ce lot appartient à la Ville de Farnham;

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham désire que ce lot soit enregistré comme tel au registre foncier;

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que la Ville de Farnham ratifie le mandat octroyé à M^e Diane Lépine, notaire, afin d'effectuer les procédures menant à l'enregistrement d'un avis de contamination sur le lot 6 008 050 du cadastre du Québec appartenant à la Ville de Farnham.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tout document permettant de donner effet à cette décision.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-300-00-723.



Ajouts

2018-144 Demande de permis - 705-707, rue Principale Est

Document : Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme datée du 13 février 2018.

CONSIDÉRANT la demande de permis déposée pour le remplacement de quatre fenêtres du bâtiment sis aux 705-707, rue Principale Est;

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'autoriser l'émission du permis pour le remplacement de quatre fenêtres du bâtiment sis aux 705-707, rue Principale Est, en zone de Plan d'implantation et d'intégration architecturale, à la condition suivante :

- Que les cadrages verts des fenêtres qui ne seront pas remplacées soient peints en blanc.

QUE la résolution 2018-130 soit abrogée à toutes fins que de droit.

2018-145 Étude de caractérisation environnementale, phases 1 et 2 - Mandat

Document : Dossier du directeur du Service de traitement des eaux daté du 13 mars 2018.

CONSIDÉRANT le projet de mise en place d'un réservoir et de pompage des eaux de rejet de lavage à l'usine de filtration;

CONSIDÉRANT que ces travaux sont projetés sur un terrain contaminé;

Il est PROPOSÉ par M. Jean-François Poulin

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'octroyer le mandat d'étude de caractérisation environnementale, phases 1 et 2 sur le lot 4 354 016 du cadastre du Québec, sis au 777, rue Principale Est, à la firme Exp, au coût de 17 200 \$, excluant les taxes.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-400-00-721.

2018-146 Acquisition d'une benne à gravier

Document : Dossier du directeur du Service des travaux publics daté du 6 mars 2018.

CONSIDÉRANT l'achat d'un camion-porteur;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'acheter une benne à gravier pour ce véhicule;

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Yves Boulianne

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'acquérir une benne à gravier de la compagnie Lagacé & frère inc. au coût de 29 721,03 \$ incluant les taxes.



QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-300-00-724, financée par le fonds de roulement et remboursée sur une période de dix ans.

2018-147 Bail du restaurant et du bar de l'aréna Madeleine-Auclair

CONSIDÉRANT qu'il a été porté à l'attention de la Ville de Farnham une problématique concernant la gestion du restaurant et du bar de l'aréna Madeleine-Auclair;

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU unanimement des conseillers, qu'afin de régler ce problème, le loyer des mois de mars et avril 2018 ne seront pas réclamés aux locataires du restaurant et du bar de l'aréna Madeleine-Auclair.

2018-148 Regroupement des Offices municipaux d'habitation des Municipalités de Bedford, Bromont, Cowansville, Farnham, Frelighsburg, Lac-Brome, Sutton et Sainte-Brigide-d'Iberville

Document : Projet d'entente de Regroupement des Offices municipaux d'habitation des Municipalités de Bedford, Bromont, Cowansville, Farnham, Frelighsburg, Lac-Brome, Sutton et Sainte-Brigide-d'Iberville, non daté

CONSIDÉRANT que les Offices municipaux d'habitation de Bedford, Bromont, Cowansville, Farnham, Frelighsburg, Lac-Brome, Sainte-Brigide-d'Iberville et Sutton ont demandé l'autorisation de la ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation de se regrouper;

CONSIDÉRANT que ces Offices municipaux d'habitation ont présenté aux conseils municipaux des Municipalités de Bedford, Bromont, Cowansville, Farnham, Frelighsburg, Lac-Brome, Sainte-Brigide-d'Iberville et Sutton un projet d'entente de regroupement des huit Offices municipaux d'habitation et que les conseils municipaux ont alors manifesté leur accord de principe à la poursuite de cette démarche;

CONSIDÉRANT que les Offices municipaux d'habitation présenteront, conformément à l'article 58.1 de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec*, une requête conjointe au lieutenant-gouverneur du Québec pour la délivrance de lettres patentes confirmant leur regroupement selon les termes et conditions d'une entente de regroupement;

CONSIDÉRANT qu'après étude du projet de l'entente du regroupement, il y a lieu d'émettre une recommandation favorable à cette fusion;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU unanimement des conseillers de recommander favorablement le regroupement des Offices municipaux d'habitation de Bedford, Bromont, Cowansville, Farnham, Frelighsburg, Lac-Brome, Sainte-Brigide-d'Iberville et Sutton suivant les termes et conditions du projet d'entente de regroupement.

2018-149 Espace Museau - Aide financière

Il est PROPOSÉ par M. Jean-François Poulin

ET RÉSOLU unanimement des conseillers de verser une aide financière de 2 070 \$ à Espace Museau pour leurs activités 2018.



QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-190-00-970.

Seconde période de questions

Aucune personne présente.

La séance est levée à 18 h 45.

François Giasson, GMA
Greffier adjoint

Patrick Melchior
Maire